

INSTRUMENTS

ACHAT PAR CORRESPONDANCE

Nombre de personnes demeurant dans des localités très éloignées, reculent souvent devant les frais considérables et onéreux qui découleraient d'un long déplacement.

En ce cas, nous vous prions de nous en donner simplement avis ; nous vous enverrons aussitôt nos catalogues illustrés et les informations nécessaires afin de guider votre choix ; vous laisserez ensuite à notre réputation, à notre expérience le soin de bien vous servir.

Veuillez être convaincus, qu'ainsi faisant, nous nous ferons un point d'honneur de répondre à votre confiance bien mieux encore que si vous fussiez venus acheter vous-mêmes, et, comme nous prenons plus de responsabilités, nous aurons à cœur de mieux vous satisfaire. La réputation dont jouit la maison vous est du reste, à elle seule, garante de votre confiance.

L'instrument ainsi vendu, voyage à nos risques et périls jusqu'à livraison au destinataire.

Madame E. Lafricain, professeur de chant et M. Lavallée-Smith, professeur de piano et d'orgue, tous deux récemment arrivés de Paris, ont choisi et acheté chacun un piano Pratte, pour leur usage personnel.

LA MAISON CASAVANT FRERES

Nous sommes heureux de signaler aujourd'hui à nos lecteurs, les succès toujours croissant d'une importante maison canadienne, la manufacture d'orgues des frères Casavant à St-Hyacinthe.

Avant de se lancer dans cette importante entreprise, ces messieurs ont commencé par aller étudier en France, où ils ont travaillé chez Abbey, à Versailles. Pour compléter leurs études et leurs observations, ils ont ensuite voyagé en Allemagne, en Angleterre et en Belgique.

C'est en 1880, à leur retour au pays, qu'ils ont fondé leur établissement, aujourd'hui si prospère.

Leur premier contrat important fut celui de l'orgue de l'église Notre-Dame de Lourdes à Montréal. En 1885, ils entreprirent le grand orgue de l'église Notre-Dame, le plus considérable du Canada.

En 1887, l'un de ces messieurs retournait en Europe étudier sur place les derniers perfectionnements de leur industrie afin de pouvoir terminer le grand orgue de Notre-Dame.

En 1892, nous les voyons installer l'orgue de la basilique d'Ottawa, dont le fonctionnement est entièrement électrique. C'est, du reste, à ces messieurs, que l'on doit l'introduction de l'électricité dans les orgues du Canada.

Citons encore les orgues des cathédrales de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Pembroke ; des églises St-Patrice et St-Georges de Montréal, St-Jean-Baptiste de Troy, etc., etc.

En ce moment, la maison Casavant installe son 84e grand orgue, un magnifique instrument à 43 jeux, à l'église méthodiste de London (Ont.).

Elle vient également de prendre contrat pour l'orgue de l'église St-Jean-Baptiste de Montréal.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui souhaitons de prospérer dans une voie si bien jalonnée.

RIEN N'EST LAISSE AU HASARD

Il faut bien noter que les diverses améliorations constatées dans le piano Pratte ne sont pas, comme c'est généralement le cas, une découverte accidentelle, mais bien le résultat d'expériences systématiques durant plusieurs années. Chaque partie est éprouvée au moyen d'instruments de la plus grande précision, avant d'être utilisée. La tension de chaque corde est déterminée au moyen d'un ingénieux appareil inventé par M. Antonio Pratte et les vibrations de chaque corde sont notées par un instrument qui enregistre jusqu'à 7,000 vibrations à la seconde. La construction et la dilatation du feutre et du bois employés dans le mécanisme sont notés avec certitude, au moyen d'un micromètre qui marque la deux millièmes partie d'un pouce, avant qu'ils n'entrent dans le mécanisme. La plaque métallique soutenant les cordes est à l'épreuve de 75,000 livres de tension au pouce carré, et la charpente de bois a une tension de 10,000 livres au pouce carré, au moyen d'un appareil spécial. De fait, chaque partie du piano Pratte est calculée mathématiquement pour remplir la fonction qui lui est propre.

Ceux qui ont du goût pour la science, particulièrement ceux qui s'intéressent aux pianos, éprouveront du plaisir à visiter la manufacture Pratte, où ils pourront voir les appareils dont nous parlons, ainsi que d'autres choses qui les intéresseront beaucoup.

Il est inutile d'entrer dans de plus longs détails techniques ; toute personne qui s'intéresse à la manufacture du piano obtiendra toutes les informations possibles sur les données ci-dessus, en visitant les magasins de la Compagnie, 1676, rue Notre-Dame.

Les RR. MM. Magnan, de Qu'Appelle, T. N. O., Piette de St-Jean-Baptiste et Brassard de Sutton, ont acheté durant le mois de novembre des orgues de la maison Pratte.

IMPORTANT JUGEMENT

L'an dernier nous avons déjà eu l'occasion de signaler les agissements blâmables de certains agents, qui opèrent pour ainsi dire la vente forcée des pianos et se prévalent ensuite de simples paroles échangées pour exiger paiement de leurs instruments. Cette manière de faire est très préjudiciable aux clients et en même temps aux maisons qui employent de semblables procédés.

Voici à cet égard un important jugement rendu dernièrement à Sweetsburg, P. Q., par l'honorable juge Lynch.

Il s'agissait d'une cause de X. et Y., marchands de pianos de Montréal, contre Z., de Les demandeurs réclamaient le prix d'un piano de \$250, vendu au défendeur. Celui-ci a pu établir que le piano avait été déposé chez lui en son absence et sans son consentement. Il avait été convenu entre l'agent et la femme du défendeur que le temps voulu serait alloué pour l'essai du piano et se décider par la suite. Le défendeur a prouvé en outre que le piano avait des défauts qui ne pouvaient être réparés qu'en manufacture.

Dans un jugement longuement élaboré, l'honorable juge Lynch a décidé que les demandeurs n'avaient rien prouvé de leur cause et a renvoyé l'action avec dépens.

Les RR. SS. de la Congrégation N. D. de Newcastle, N. B., et les RR. SS. de Ste-Croix, de Ste-Rose, ont achetés deux pianos de la maison Pratte.

Arthur Desjardins, instruments de musique, rue Notre-Dame ouest, Montréal, a fait cession. Pas de détails.